



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pédagogie

Question écrite n° 56940

Texte de la question

M. Olivier Dassault attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le recul du niveau scolaire des élèves de CE2. La base sur laquelle tout le système éducatif repose est évidemment l'école primaire, avec ses apprentissages fondamentaux que sont la lecture, l'écriture, et aussi le calcul et l'observation. Or cette base chancelle. Une récente étude de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance révèle que, sur les 14 dernières années, le niveau des élèves en CE2 a baissé dans les disciplines aussi fondamentales que les mathématiques, la compréhension et l'orthographe du français. Ne pas les maîtriser conduit à augmenter le nombre d'échecs scolaires. Déjà, chaque année, 150 000 jeunes quittent le système scolaire sans aucun diplôme. Les risques sociaux et humains sont considérables pour notre société, un réel défi collectif. Au lieu de transmettre dès le plus jeune âge la culture de l'égalitarisme entre les filles et les garçons sur la base de la théorie du genre, il souhaite savoir si le Gouvernement compte plutôt mobiliser toute son énergie aux questions liées à la transmission des bases du savoir.

Texte de la réponse

L'étude récente de la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) citée en référence, fait état de l'évolution des acquis des élèves en début de CP entre 1997 et 2011 et en début de CE2 entre 1999 et 2013. Même si l'étude souligne que les progrès observés au CP entre 1997 et 2011 dans les domaines de la pré-lecture, de l'écriture et de la numération ne se retrouvent pas à l'entrée en CE2, elle conclut que les acquis des élèves à ce niveau sont globalement stables en français et mathématiques. Les programmes en vigueur fixent le volume annuel à consacrer au français à 360 heures au cycle 2 et à 288 heures au cycle 3. En mathématiques, l'horaire annuel est fixé à 180 heures tant au cycle 2 qu'au cycle 3. Par ailleurs, le travail consacré à la maîtrise de la langue va au-delà de ces chiffres, car il est réparti également sur tous les autres domaines d'enseignement. De fait, la France est le deuxième pays de l'OCDE à consacrer le plus de temps aux fondamentaux, avec un enseignement dans le primaire concentré sur les mathématiques et la compréhension de l'écrit. En moyenne, ce sont les activités de lecture, d'expression écrite et de littérature qui représentent la plus grande part des activités scolaires à ce niveau. (Sources OCDE- France-Note Pays- Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE) La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 a placé au coeur de l'action engagée la maîtrise des compétences fondamentales en français et en mathématiques. Pour ce faire, le ministre a chargé le Conseil supérieur des programmes (CSP) d'élaborer une nouvelle définition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et de nouveaux programmes afin de faire progresser tous les élèves et de garantir pour chacun l'acquisition progressive des connaissances et des compétences attendues à l'école et au collège.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56940

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [10 juin 2014](#), page 4643

Réponse publiée au JO le : [30 décembre 2014](#), page 10877